

# PRINGÉ (Sarthe)

Logis

Fenêtres jumelées

*Troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle*



Si l'on a aujourd'hui une vision relativement claire des demeures de la petite aristocratie ou de la bourgeoisie montante au XVI<sup>e</sup> siècle, celles des classes sociales plus modestes, et plus particulièrement en milieu rural, restent peu connues. Le petit logis de Pringé constitue à cet égard un remarquable témoin. Il nous permettra de mesurer la façon dont on éclairait à cette époque une humble pièce à vivre. Il conserve en effet un des deux châssis de ses fenêtres jumelées avec une vitrerie qui pourrait être d'origine. A cette occasion, nous reviendrons également sur la fabrication du vantail vitré conservé et plus particulièrement sur son soubassement plein dont la conception éclaire les motivations qui ont abouti à adopter ce type de structure malgré la réduction de la surface vitrée qu'il occasionnait.

## *L'édifice et les fenêtres*

Cette pièce à feu constituait sans aucun doute l'unique lieu de vie. Aujourd'hui cerné par des constructions adjacentes auxquelles on doit probablement la porte ouverte au nord, on y accédait autrefois par une porte percée dans le pignon est au-dessus de laquelle on devine un oculus ovale (fig. 1.2). A l'intérieur, sur le pignon ouest, s'adosse une cheminée quelque peu remaniée notamment au niveau des corbeaux (forme classique en doucine ou en quart-de-rond) qui soutiennent son manteau. La pièce est éclairée uniquement par des fenêtres jumelées percées dans le mur sud et situées au-dessous du niveau de l'égout de toiture. Leur appui est ainsi à environ 1,35 m du sol. Ces fenêtres jumelées couvertes par des arcs plein-cintre adoptent un modèle très répandu durant la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement dans les lucarnes. Il est ici simplifié, et les deux impostes qui soulignent habituellement la naissance de l'arc comme la clef saillante sont simplement suggérées par trois légers décrochements. L'appui extérieur est traité avec la même sobriété.

## *La menuiserie*

### *Le vantail vitré*

Avant d'étudier les caractéristiques du vantail conservé, il est important de souligner qu'il est ferré directement dans l'ébrasement en pierre et qu'il n'y a pas ici de bâti dormant malgré la datation que nous donnons à l'ensemble. Le vantail est réduit à sa plus simple expression. Il est composé de deux battants dans lesquels s'assemblent deux traverses par l'intermédiaire d'assemblages à tenons et mortaises non traversées<sup>1</sup>. C'est justement cette simplicité qui est remarquable et plus particulièrement dans la conception du soubassement plein. C'est la première fois que nous observons un soubassement de ce type. Il est en effet habituellement constitué de deux traverses et de plusieurs montants intermédiaires entre lesquels sont embrevés des petits panneaux et parfois un guichet. L'élaboration de cette structure basse permet de multiples combinaisons et l'extension du programme décoratif du châssis et de sa fenêtre. Ce décor et ces combinaisons de petits panneaux qui alternent les pleins et les vides pourraient faire croire qu'ils constituent la raison même de ce soubassement<sup>2</sup>. Dans notre typologie des croisées, nous avons justement développé la théorie inverse, c'est-à-dire que le soubassement a uniquement un rôle structurel et que c'est sa présence quasiment obligatoire qui amène les menuisiers à élaborer des soubassements dans lesquels, et selon l'importance du commanditaire, ils introduisent plus ou moins de fantaisie. On le mesure sans ambiguïté à Pringé. La haute traverse qui forme soubassement est là uniquement pour maintenir l'équerrage du châssis, le rigidifier et lui assurer une plus grande pérennité. Il est probable que sans cet élément, le châssis se serait disloqué depuis longtemps et ne nous serait pas parvenu.

1 La traverse du bas a à chacune de ses extrémités deux petits tenons séparés par un large épaulement afin de ne affaiblir les battants par des mortaises trop importantes.

2 Sur la présence de ce soubassement qui réduit la surface vitrée, alors que la fonction première d'une fenêtre est d'éclairer et que quelques décimètres carrés de vitrerie en plus ne constituent certainement pas un obstacle valable, plusieurs auteurs ont tenté d'en expliquer l'origine, soit par des raisons techniques, comme nous le pensons, soit par des raisons esthétiques. Celle de Jean-Louis Roger, auteur de *Châssis de fenêtres aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, est plus inattendue et n'est pas la plus convaincante : « La partie basse des vantaux du bas est pleine et épaisse : l'insécurité étant toujours présente, quand les gens étaient assis sur les coussièges de chaque côté des baies, leurs têtes étaient ainsi protégées ». Compte-rendu du stage « menuiseries anciennes », le Liant de l'UCQPAB n°2, 2001.

## Le volet

Il est formé d'un ais (planche) entier, sans joint, débité sur quartier pour lui assurer une grande stabilité malgré sa minceur, c'est-à-dire que le plan de coupe de l'élément en bois passe par le cœur de la bille. De cette façon, les cernes sont perpendiculaires au parement et ont un retrait ou un gonflement qui s'exerce uniquement dans le sens de la largeur et sur le même plan en cas de variation du taux d'humidité. Malgré tout, le volet est rigidifié par des barres horizontales chevillées. Seul le parement extérieur est dressé. L'épaisseur du panneau varie fortement d'une rive à l'autre et son centre est bombé. L'intérieur est donc simplement blanchi et égalisé grossièrement.

## La serrurerie

### Les organes de rotation

La rotation du vantail vitré est assurée par deux platines triangulaires posées en applique dont l'extrémité est retournée pour former un nœud de gond. La rotation du volet est assurée par deux longues pentures articulées sur un lacet traversant par l'intermédiaire de trois nœuds<sup>3</sup>. On remarquera que les extrémités des pentures reçoivent un traitement différent. Celle du haut est coupée simplement à l'équerre tandis que celle du bas est découpée en accolade et ajourée d'un cœur. Il est possible qu'il y ait un remploi d'un élément.

### Les organes de fermeture

Le vantail vitré ferme par une targette rudimentaire constituée d'un simple pêne coulissant entre deux crampons (fig. 2.3). Les deux vantaux fermaient bord à bord et étaient entaillés pour laisser passer la gâche (fig. 1.4 et 2.5). Le volet utilise un système tout aussi sommaire puisque son loquet est composé d'une clenche guidée par une bride (fig. 2.2). Ces organes ne sont pas montés sur platine et les crampons ou brides traversent largement les pièces de bois pour se retourner en contre parement.

## La vitrerie

Elle est composée de grands losanges de dimensions variables (environ 140 x 118 mm) découpés pour économiser au mieux le matériau. Le panneau de vitres n'est donc pas axé. Les verres ont une couleur verdâtre plus ou moins prononcée et l'un d'eux présente quelques ondulations circulaires (fig. 1.6) qui montrent qu'ils ont été débités dans des plats de verres, c'est-à-dire des disques produits par soufflage suivant une technique utilisée notamment en Normandie à grande échelle. Ils ont une épaisseur qui varie de 1,5 à 1,8 mm<sup>4</sup>. Les plombs d'assemblage ont une largeur de 9,5 mm et sont fabriqués au tire plomb ou rouet dont les roues dentées laissent des striures sur l'âme du plomb (fig. 2.7 et 2.9). L'utilisation de cet outil est attestée par les inventaires après décès de l'époque<sup>5</sup>. En rives, les plombs sont légèrement repliés pour assurer une meilleure étanchéité. L'analyse de la fixation de la vitrerie laisse penser qu'elle est bien d'origine. En effet, les vergettes ne semblent pas avoir été déplacées et les empreintes de clous, aux intersections des plombs dans les feuillures, correspondent toutes à la vitrerie à losanges<sup>6</sup>.

## Datation

Si nous avons à dater uniquement le châssis à l'aide de ses caractéristiques techniques, il faut bien avouer que nous le situerions à la fin du XVe siècle ou au début du suivant tant sa conception est archaïque. L'absence de bâti dormant, l'emploi d'un volet à ais mince, d'une serrurerie sans platine et de pentures sans autant d'éléments qui le rattachent à cette période. Cependant, les fenêtres jumelées qui l'accueillent, en fait le seul élément architectural de datation quelque peu explicite, ne peut pas remonter à une époque aussi lointaine. Ce type de fenêtre est très répandu durant la deuxième moitié du XVIe siècle et plus particulièrement dans les lucarnes. On en trouve de nombreux exemples dans toute l'architecture, quelle que soit l'importance du commanditaire. Ce modeste logis de Pringé n'échappe vraisemblablement pas à la règle et date probablement de la même époque, et plus vraisemblablement du troisième quart de ce même siècle au vu des caractéristiques du châssis. Un puissant conformisme social lié à un mode de vie économe explique sans doute le caractère quelque peu hybride de la fenêtre et de ses châssis où leur décoration est ramenée à sa plus simple expression au profit de leur fonctionnalité.

### Situation



### Documents annexés

- Planche n°1 : Châssis
- Planche n°2 : Serrurerie
- Plan n°1 : Vantail vitré (élévation intérieure)
- Plan n°2 : Vantail vitré (élévation extérieure)
- Plan n°3 : Vantail vitré (sections)
- Plan n°4 : Serrurerie
- Plan n°5 : Vitrerie
- Plan n°6 : Fenêtres jumelées (restitution)

3 On remarque la même conception et des pentures semblables au manoir de Tréhardet à Bignan (étude n°56003).

4 L'un d'entre eux est fortement voilé et a une épaisseur qui varie de 1,6 à 2,7 mm. Il s'agit probablement d'un verre débité près de la boudine.

5 « *Trois rouets à tirer plomb garnis de leurs manivelles, 18 l.t.* » (extrait d'un inventaire de 1577). Catherine Grodecki, *Documents du Minutier central des notaires de Paris, Histoire de l'art au XVIe siècle (1540-1600)*, Paris, Archives nationales, 1985, p. 237.

6 Il convient toutefois d'être prudent sur l'ancienneté de cette vitrerie. Selon Laurence Cuzange et Annick Texier, « si un plomb ancien rainuré témoigne obligatoirement de son passage au tire-plomb, l'inverse ne se vérifie absolument pas. Beaucoup pensent que les crans des roulettes sont nécessaires à l'entraînement de la baguette ; il n'en est rien, plusieurs échantillons portent les traces du tréfilage sur la surface des ailes (légers bourrelets sur les bords des ailes) et présentent une gorge absolument lisse. Il semble que les baguettes étirées les plus anciennes n'aient pas ces marques de roulettes crantées. On observe les premières rainures sur des plombs datés du XVIIe siècle ». *L'homme et la matière*, acte du colloque de Noyon, 16 et 17 novembre 2006, Les plombs des vitraux : caractéristiques et typologie, Picard, p. 224.